

SAMEDI 23 NOVEMBRE 2013

LE MIDI MINUIT

REGLEMENT PARTICULIER

- 1- LeC.AC.L. organise le Samedi 23 Novembre un rallye au road bock. Cette manifestation, soumise à déclaration au près de la Préfecture, est enregistrée à la FFVE. Les participants acceptent le règlement général de la FFVE.
- 2- Le nombre de véhicules est limité à 40. Ceux-ci doivent être conformes au code de la route, régulièrement assurés, avoir leur contrôle technique à jour. D'autre part, ils seront équipés d'une alimentation directe batterie, protégée par un fusible 1A. Les fils, qui arriveront dans l'angle droit du pare-brise seront équipés de cosses isolées 6.3x0.8 (une rouge pour le plus et une bleu pour le moins)
- 3- Cette alimentation permettra le montage, dans chaque véhicule, d'un appareil de type TRIPY. Un chèque de caution de 1000€ sera demandé à chaque équipage. Ce chèque sera rendu au retour du matériel, qui pourra se faire dès le retour à Cadours, en début de nuit.
- 4- Tous les appareils de navigation sont autorisés. Pour les véhicules non équipés, le TRIPY peut servir de tripmaster.
- 5- Le montant de l'engagement est fixé à 250€ par équipage. Le nombre de participants étant limité, seules, seront prises en compte les demandes accompagnées du règlement qui comprend les repas du Samedi midi et soir ainsi qu'une soupe à partir de Minuit, le brunch du Dimanche lors de la remise des souvenirs et 2 plaques rallye. Ne sont pas comprises les boissons alcoolisées des repas du Samedi, celles-ci étant fortement déconseillées.
- 6- Programme : à partir de 8 heures accueil des participants au foyer de Cadours (ancienne halle au centre du village) , contrôles administratifs et techniques, montage TRIPY par spécialiste, remise des plaques et du road bock , étalonnage et mise en parc fermé.
Possibilité de garer les remorques à proximité.
11h 30 : Briefing dans la salle du foyer et repas de type buffet préparé par Le Chamijo.
13h30 : Départ de la première voiture
Chaque étape sera constituée de plusieurs zones de navigation entrecoupées de zones de liaison
16h : Pose – ravitaillement à l'Isle en Dodon
20h : Pose - ravitaillement et repas à Rebirechioulet
24h : Arrivée à Cadours, retour des Tripy ,soupe à l'ail de Cadours offerte par le Chamijo.
Dimanche 24 : Brunch à partir de 10h30 et remise des souvenirs au foyer cantonal.

La plus grande prudence est demandée tout au long de l'épreuve. Il ne s'agit pas d'une course. A aucun moment la vitesse est un facteur servant à déterminer un classement.

Lu et approuvé (signature du concurrent)

Le MIDI MINUIT

23 NOVEMBRE 2013

FEUILLE D'ENGAGEMENT A RETOURNER AU PLUS TARD LE 30 OCTOBRE

Accompagnée d'un chèque de 250 € à l'ordre du C.A.C.L. à adresser à : Dominique Gabrielle

4, chemin du Levant 31480 - CADOURS

	PILOTE	CO -PILOTE
N OM
PRENOM
DATE NAISSANCE/...../...../...../.....
ADRESSE
N° PERMIS
DELIVRE LE
PAR
TELEPHONE
MOBILE
MAIL

VEHICULE

MARQUE :	MODELE :
TYPE :	CYLINDREE :
ANNEE :	IMMATRICULATION :
COMPAGNIE D'ASSURANCE :	N° POLICE :